



ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés
Art-Nr. 62086
UFI 7Q43-507V-7001-MDHC

Composant(s) déterminant la classification de danger
acide citrique (anh.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Produits de nettoyage
Nettoyant pour sanitaires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Reimo Reisemobil-Center GmbH
Boschring 10
D-63329 Egelsbach
Téléphone 06150 8662-175
Télécopie 06150 8662-177
E-mail sekretariat@reimo.com
Site web www.reimo.com

Service responsable de l'information:
Téléphone 06150 8662-175

Producteur

1.4 Numéro d'appel d'urgence

sekretariat@reimo.com

06150 8662-175

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

Schweiz: Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (STIZ / Tox-Zentrum): 145 (24h; Auskünfte auf Deutsch, Französisch und Italienisch)

Suisse: Centre suisse d'information toxicologique (STIZ / Tox-Zentrum): 145 (24h; informations en allemand, français et italien)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Procédure de classification

Eye Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H335

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)

Remarque

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger

acide citrique (anh.)

Pictogrammes des risques



GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P261 Éviter de respirer les poussières.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autre étiquetage

moins de 5 % agents de surface non ioniques

BENZYL ALCOHOL (CAS 100-51-6)

COUMARIN (CAS 91-64-5)

COLORANT

GERANIOL (CAS 106-24-1)

PARFUM

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
497-19-8	207-838-8	carbonate de sodium	25 < 50 pds %	Eye Irrit. 2; H319	ATE(voie orale): 2800 mg/kg



ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
77-92-9	201-069-1	acide citrique (anh.)	25 < 50 pds %	Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	

Numéro d'enregistrement REACH Nom de la substance

01-2119485498-19-XXXX carbonate de sodium

01-2119457026-42-XXXX acide citrique (anh.)

Remarque

* Substance pour laquelle un seuil commun s'applique à l'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
En cas de douleurs, consulter un médecin.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool
Extincteur à sec
Dioxyde de carbone (CO₂)
eau pulvérisée



ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas de décomposition thermique, formation possible de substances toxiques.
Formation de gaz et vapeurs irritants possible en cas de décomposition thermique.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter une tenue de protection

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible.
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de déversement accidentel dans des eaux ou égouts, prévenir les autorités compétentes.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Évacuation: voir rubrique 13
Protection individuelle: voir rubrique 8
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Éviter la formation et le dépôt de poussières.
Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.
Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Éviter d'inspirer la poussière.
Éviter de:
Contact avec la peau
Contact avec les yeux



ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage

13 Solides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.
Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.
Protéger de l'humidité.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
77-92-9	201-069-1	Citric acid	2 (1) [mg/m³] Court terme(mg/m³) 4 (1)(2) (1) Inhalable fraction (2) 15 minutes average value (CH)

DNEL salarié

n°CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
497-19-8	carbonate de sodium	10 mg/m³	long terme par inhalation (local)	

DNEL Consommateur

n°CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
497-19-8	carbonate de sodium	10 mg/m³	long terme par inhalation (local)	

PNEC

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
77-92-9	acide citrique (anh.)	0.044 mg/L	eaux, eau de mer	
77-92-9	acide citrique (anh.)	0.44 mg/L	eaux, eau douce	
77-92-9	acide citrique (anh.)	3.46 mg/kg poids à sédiment, eau de mer sec		
77-92-9	acide citrique (anh.)	33.1 mg/kg poids à terre sec		
77-92-9	acide citrique (anh.)	34.6 mg/kg poids à sédiment, eau douce sec		



ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
77-92-9	acide citrique (anh.)	1000 mg/L	station d'épuration (STP)	

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Veiller à une bonne aération des locaux, avec aspiration éventuelle de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes de protection

Protection des mains

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à.

Modèle de gants adapté
NBR (Caoutchouc nitrile)

Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

Protection corporelle:

vêtement de protection léger

Protection respiratoire

Avec une ventilation adéquate n'est pas nécessaire.

En cas de formation de poussière, porter un masque à poussière fine / filtre à particules P2.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

solide

Couleur

bleu

Odeur

Odeur de cerise

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair			non inflammable



ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Température d'auto-inflammabilité			Le produit n'est pas auto-inflammable.
Température de décomposition	non déterminé		
pH	dans l'état fourni 8		
Concentration 5 % en poids			
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau (20°C)		soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	non déterminé		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			Le produit n'est pas explosif.

Autres informations
voir fiche technique

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.
Produit stable sous conditions de stockage prescrites.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5

Indications diverses

De façon générale, nous recommandons d'éviter le contact avec des réactifs fortement chimiques tels qu'acides, lessives alcalines, produits d'oxydation et de réduction.

ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)



RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	n°CAS497-19-8 carbonate de sodium 2800 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Irritant.		

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Pas d'effet sensibilisant connu.

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
Pas d'effet d'irritation.			

Mutagénicité sur les cellules germinales

Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Mutagénicité in vitro/génotoxicité		Aucune preuve de génotoxicité.	

Cancerogénité

Données d'animaux

Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Cancerogénité		Aucune preuve d'effets cancérogènes possibles.	

Toxicité pour la reproduction

Données d'animaux

Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Toxicité pour la reproduction		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction.	

ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)



Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Autres informations

Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Autres informations

Pas d'effet connu.

Danger par aspiration

Remarque

Aucune classification en ce qui concerne une toxicité par aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	n°CAS497-19-8 carbonate de sodium CL50: 300 mg/L Espèce Danio rerio Durée du test 96 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	n°CAS497-19-8 carbonate de sodium EC50 265 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		



ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Les données écologiques pour le mélange ne sont pas disponibles.
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Élimination selon la loi "Kreislaufwirtschaftsgesetz (KrWG)".
D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les États fédéraux allemands.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.
Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Remarque

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)



*** RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

*** Modes de transport**

Protéger de l'humidité.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

*** RUBRIQUE 16: Autres informations**

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Eye Irrit. 2: Irritation des yeux, Catégorie 2

STOT SE 3, H335: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3

CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

ECHA: Agence européenne des produits chimiques

GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

SVHC: substance extrêmement préoccupante

DNEL: dose dérivée sans effet

PNEC: Concentration prédite sans effet

WGK: classe risque aquatique

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

ALL-TABS Concentré sanitaire, 15 comprimés

Date d'édition 31.08.2023
Date d'exécution 10.02.2023
Version 1.9 (fr)
remplace la version de 17.03.2022 (1.8)



Références littéraires et sources importantes des données

Fiche technique du fournisseur.
European Chemicals Agency (ECHA)
Texte intégral des mentions de danger dans la section 3 (PAS de classification du mélange).

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange a été effectuée selon la méthode de calcul du règlement CLP (1272/2008).
a été effectuée.

*

Indications de stage professionnel

Voir fiche technique pour plus d'informations.

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Les réglementations nationales particulières doivent être mises en œuvre indépendamment de chaque utilisateur!
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en œuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
S'il vous plaît noter les informations supplémentaires! Nos Fiches de Données de Sécurité ont été préparées en conformité avec les directives de l'UE, sans tenir compte des règles nationales spécifiques à la manipulation des matières dangereuses.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente